

SS4 INITIAL OPÉRATEURS DE CHANTIER SOUS-SECTION 4

Durée (en heures)

14

Public concerné

- Opérateurs en mesure d'effectuer des travaux, dans le respect des procédures et du mode opératoire et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés.

Prérequis

- Avoir effectué le stage sur la formation initiale ou de recyclage (validité de 3 ans maximum).
- Présenter un certificat médical dans lequel il sera stipulé "Apte au port du masque" de moins d'un an à compter du 1er jour de la formation.

But de la formation

- Parvenir à mémoriser les différentes opérations techniques spécifiques de l'activité exercée pouvant libérer des fibres d'amiante.
- Être en mesure de pouvoir mettre en place les principes de la ventilation et de pouvoir capter les poussières à la source.
- Informer le stagiaire sur la réglementation en vigueur, de lui permettre de reconnaître des situations à risque et donc de pouvoir protéger son entourage et soi - même.

Programme

- Connaître toutes les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé effets cancérigènes, effet synergique du tabagisme...
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés.
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante.

- Connaître et appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.
- Connaître les effets à court et long terme sur la santé de l'amiante.
- Comprendre les différents problèmes et alerter/secourir le personnel d'encadrement.
- Connaître et appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie.
- Se préparer aux travaux en effectuant des diagnostics complets.
- Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées.
- Parvenir à détecter les techniques de captage de poussières.
- Connaître les prérogatives de l'inspection du travail.
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés.
- Parvenir à appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Parvenir à adopter la bonne conduite à tenir dans les situations d'urgence
- Connaître et appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Supports de cours, films.
- Plateforme pédagogique pour les exercices pratiques.
- Livret remis à chaque stagiaire.
- Document de référence (Arrêté du 23 février 2012).

Moyens pédagogiques

- Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

- Test théorique sous forme de QCM.
- Une évaluation est assurée tout au long du stage.
- Un contrôle final est effectué à la fin du stage afin de valider la capacité du stagiaire à accomplir les tâches qui lui sont confiées, en sécurité.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.